



FABRICANT FRANÇAIS

ANCRAGE DE PISCINE A ENCASTER Ø42 mm

Réf.7329R (FGAINEI)

- Inox 316L/1.4404
- A encastrer
- Pour tube Ø42mm
- **Compatibilité des supports :**
 - Dallage béton
 - Margelles en pierre naturelle
 - Bois (avec scellement adapté)
 - Composite



Ancrage de piscine à encastrer Ø42 mm – Usage collectif / Haut passage

L'ancrage de piscine à encastrer Ø42 mm est spécialement conçu pour les **piscines collectives, publiques et à forte fréquentation** (hôtels, campings, résidences, centres aquatiques, collectivités). Il assure une **fixation fiable, durable et sécurisée** des couvertures de piscine tout en garantissant une **surface parfaitement affleurante**, limitant les risques de chute et facilitant la circulation des usagers.

Conception et sécurité

Grâce à sa conception **totale ment encastrée**, l'ancrage reste **invisible et non saillant** lorsque la couverture n'est pas en place.

Cette caractéristique est essentielle dans les zones de **fort passage**, où la sécurité des usagers (pieds nus, chariots, équipements d'entretien) est primordiale.

Le système de fixation interne est dimensionné pour résister aux **contraintes mécaniques élevées** liées :

- aux tensions importantes des couvertures de sécurité,
- aux manipulations répétées,
- aux conditions d'exploitation intensive.

Fabriqu é en **acier inoxydable de haute qualité (AISI 316 recommandé)**, cet ancrage offre une **excellente résistance à la corrosion**, même en environnement agressif :

- eau chlorée,
- traitements chimiques intensifs,
- atmosphères humides et extérieures.



FABRICANT FRANÇAIS

ANCRAGE ROND A SCELLER G48

Réf.7329R (FGAINIANRR)

- Inox 316L/1.4404
- Tube RS accastillage poli miroir
- Tube Ø48.3m/m, épaisseur 2m/m
- Hauteur hors tout : 120m/m
- Hauteur tube entrant : 110m/m
- Pour tube Ø48 extérieur et intérieur 38mm
- A sceller
- Droit ou incliné



Spécialement conçue pour les piscines collectives, **la gaine d'ancrage SEVA®**Piscine est spécialement conçue pour les collectivités ayant un usage intensif, les bassins de natation intérieurs et extérieurs.

L'ancrage permet d'enlever l'échelle de la piscine selon les besoins (période de nettoyage, période hivernale, sécurité).

L'ancrage permet d'installer les montants de l'échelle en toute simplicité par emboîtement.

L'ancrage est utilisé pour installer les échelles mais aussi les poteaux faux-départ, virage dos, les gardes corps amovibles...

Le joint permet d'assurer l'étanchéité de la gaine d'ancrage .